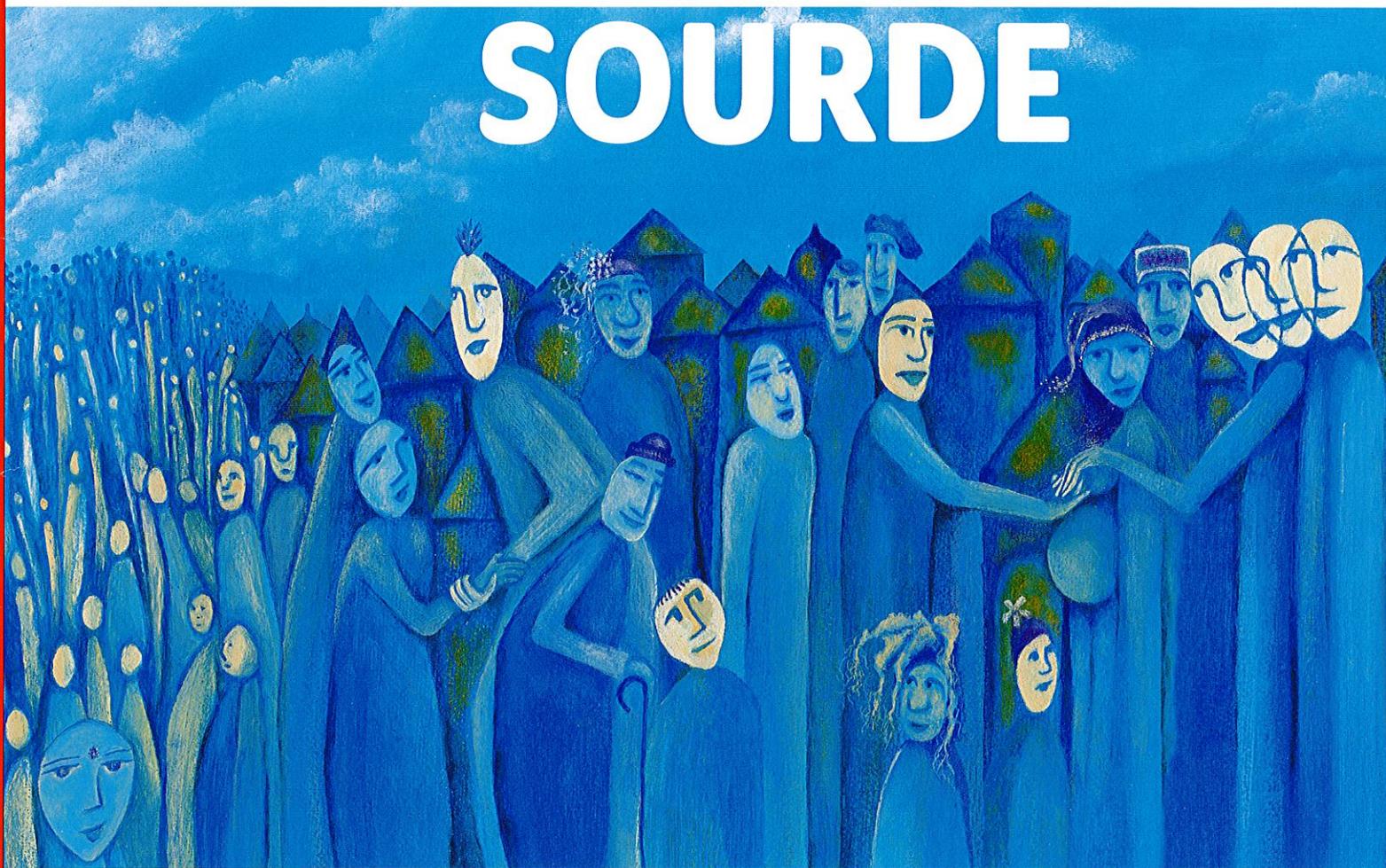


# Relations

POUR QUI VEUT  
UNE SOCIÉTÉ JUSTE

NUMÉRO 797 AOÛT 2018

## S'OUVRIR À LA **CULTURE** SOURDE



ARTISTE INVITÉE:  
PAMELA WITCHER

ANALYSE SUR LES MÈRES PORTEUSES  
UTÉRUS À LOUER ?

7,00 \$



unique du fait d'avoir expérimenté divers parcours académiques: leur perspective s'ancre dans leur vécu. Au Québec, on dénombre plusieurs enseignants sourds ou malentendants, c'est un atout intéressant. Toutefois, aucun Sourd n'est engagé dans le secteur administratif et de direction d'école, contrairement à d'autres provinces canadiennes, notamment la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario, ainsi que quelques États américains, où on retrouve du personnel de direction sourd.

Au fond, il est important de faire preuve de souplesse et de travailler en équipe; les personnes sourdes doivent être reconnues en tant que membres d'une minorité linguistique et culturelle dont les besoins particuliers doivent être pris en compte. L'amélioration de la condition des Sourds dans le système d'éducation – ainsi que dans tous les autres domaines – passe nécessairement par leur inclusion dans les sphères décisionnelles qui les concernent et par la prise en compte de leur point de vue. ☺

## DES BARRIÈRES À L'ACTION CITOYENNE

Céline Métivier et Isabelle Tremblay

Les auteures sont respectivement agente de recherche au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et directrice générale de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH)

« Une personne sourde ne pourrait pas participer au CA, car nous n'avons pas les ressources pour payer [un interprète]. » C'est ainsi qu'un organisme communautaire évoquait très simplement l'un des obstacles qui empêchent les Sourds de prendre une part active au mouvement communautaire au Québec, dans un rapport qui s'est penché sur les difficultés pesant sur les personnes handicapées – auxquelles les personnes sourdes ont été incluses pour les fins de l'étude – dans la vie communautaire. En décembre 2017, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a en effet dévoilé les résultats d'une recherche menée par Francis Fortier de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) qui s'intitulait *L'accès à la vie associative pour les personnes en situation de handicap dans le mouvement d'action communautaire autonome*<sup>1</sup>. Le projet, porté par le RQ-ACA et deux de ses membres, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, avait pour objectif de réaliser un portrait des pratiques d'accommodement des organismes d'action communautaire autonome (ACA) à l'égard des personnes en situation de handicap et d'identifier les pistes d'amélioration possibles.

Sans surprise, il ressortait du rapport que les organismes d'ACA ont des budgets de fonctionnement insuffisants pour réaliser tous les aménagements nécessaires à la pleine participation des personnes sourdes et malentendantes aux activités liées à la vie associative. De toute évidence, un organisme communautaire qui peine à assurer son financement n'aura pas les moyens d'offrir systématiquement, par exemple, un service d'interprétariat pour les personnes sourdes.

C'est ainsi qu'une frange de la population se voit exclue d'office des activités qui font partie de la vie d'un organisme:

congrès, colloques, assemblées générales, conseils d'administration, comités de travail, activités de formation, représentations publiques ou politiques, activités sociales, etc. Il s'agit d'une grave restriction à la pleine participation de tous et de toutes à la vie citoyenne.

Néanmoins, au-delà du manque de fonds, il faut aussi souligner que lorsque vient le temps d'organiser une activité, les organismes n'ont pas nécessairement le réflexe de planifier des accommodements permettant la participation sans entraves des personnes sourdes ni de prévoir les montants nécessaires à leur budget. En effet, rares sont ceux qui prévoient la traduction en langue des signes québécoise, pourtant utilisée par 50 000 personnes au Québec<sup>2</sup>. Sans parler de la grande diversité des personnes sourdes – sourds gestualistes, sourds oralistes, devenus-sourds ou personnes malentendantes –, qui engage chaque organisme à trouver des formes d'aménagement qui conviennent aux besoins du plus grand nombre d'entre elles, tant sur le plan de l'offre de services que sur celui du fonctionnement interne. L'enjeu est donc assurément complexe, mais cela ne dispense pas le mouvement communautaire autonome de la nécessité d'une saine autocritique, ouvrant la voie vers les actions requises pour favoriser la participation des personnes sourdes et de toute personne en situation de handicap.

Cela dit, il ne suffit pas de sensibiliser les organismes communautaires à ce manque d'accessibilité. Le gouvernement doit aussi faire sa part et prévoir les budgets nécessaires afin que les organismes puissent disposer des moyens de favoriser la pleine participation des personnes sourdes à tous les aspects de sa vie associative. Il n'en coûterait pas énormément: dans son étude, l'IRIS estimait à environ 15 millions de dollars le montant nécessaire annuellement pour couvrir les besoins actuels des organismes dans leurs démarches d'accommodement pour l'ensemble des personnes handicapées. Le RQ-ACA en a fait une de ses revendications auprès du gouvernement québécois. Pour lui, la participation pleine et entière des personnes sourdes à la vie citoyenne, comme celle de l'ensemble des personnes en situation de handicap, doit être la norme et non l'exception.

1. Pour consulter l'étude: <[rq-aca.org/blog/2017/12/04/acces](http://rq-aca.org/blog/2017/12/04/acces)>.

2. Gabrielle Thibault-Delorme, « Les sourds veulent se faire entendre », *Le Soleil*, 3 mars 2014.

## REPENSER L'ART GRÂCE À LA LANGUE DES SIGNES

*L'expression artistique en langue des signes ne se cantonne pas aux disciplines conventionnelles comme la littérature, le théâtre ou le cinéma. Elle force à repenser les frontières entre celles-ci, en même temps que notre rapport au monde.*

Julie Châteauvert et Tiphaine Girault

Les auteures sont respectivement chercheuse et artiste co-fondatrice du centre Spill-Propagation.

Imaginons un instant un monde dans lequel la majorité des langues sont des langues des signes. L'exercice n'est pas impossible: l'inspiration est là, puisque 142 de ces langues sont déjà parlées de par le monde<sup>1</sup> et que certaines sont utilisées par un nombre considérable de personnes. La langue des signes brésilienne, par exemple, compte trois millions de locuteurs et de locutrices recensés, ce qui correspond grosso modo à un peu plus du tiers de la population du Québec. Faites l'essai: imaginez le tiers de la population québécoise utilisant quotidiennement la langue des signes québécoise (LSQ). Que verriez-vous en entrant dans les cafés, les bars ou même en marchant dans la rue? Tâchez de vous faire une idée de l'ambiance. Représentez-vous, un instant, le changement dans la dynamique générale s'il devenait possible de communiquer aisément à plus grande distance, d'un bout à l'autre d'une rame de métro ou de part et d'autre d'une vitre. Si, pour amplifier un discours, on avait pris l'habitude d'avoir recours à des écrans plutôt qu'à des haut-parleurs. Continuez l'exercice au gré de votre fantaisie, pour chaque situation vécue.

À l'échelle mondiale, on compterait environ 70 millions de locuteurs et de locutrices des différentes langues des signes, selon la Fédération mondiale des Sourds<sup>2</sup>. C'est le double de la population canadienne. Imaginons un moment que toutes ces personnes soient rassemblées sur un même territoire. Signer engage le corps, percevoir le langage passe donc par le regard. Demandez-vous: à quoi ressemblerait la scène culturelle? Comment seraient conçus les journaux? Cadrerait-on les images de la même manière au cinéma? Quelles formes prendraient la littérature et les arts de la scène?

Si ces personnes ne sont pas rassemblées sur un même territoire, elles entretiennent néanmoins des liens, s'identifient à des luttes et à une culture communes. Au sein de cette culture, il existe toute une diversité de courants artistiques dans lesquels apparaissent des formes qui ne peuvent émerger

que de l'expérience quotidienne d'une langue des signes. C'est le cas du *Visual Vernacular* (VV), qu'on désigne en langue des signes par la succession de deux configurations manuelles en forme de V. Forme prisée par son public, elle prolifère et les artistes qui la pratiquent acquièrent une renommée considérable. C'est le cas de Peter Cook et du Flying Words Project,



Pamela Witcher, *Être, c'est être*, 2004, huile sur toile, 30,5 x 25,5 cm

qui ont fait salle comble à Montréal à l'occasion du spectacle d'ouverture du festival Phenomena, en 2012<sup>3</sup>, de Simon Attia et de Giuseppe Giuranna –chez les maîtres–, ou de Ian Sanborn, pour ne nommer qu'un représentant de la prolifique génération montante.

Art narratif et art de la scène, le VV prend sa source dans les capacités iconiques des langues des signes, qu'il magnifie. Il déploie sa vitalité dans la force des images qu'il donne à voir grâce à des gestes à forte puissance évocatrice. En dialogue avec le cinéma, les artistes de VV font apparaître dans l'espace autour d'eux des séquences narratives qui persistent sur la rétine, comme flottant dans l'air, alors que le corps est déjà rendu ailleurs. Plans rapprochés ou panoramiques, fondus enchaînés, variations de vitesse, *morphing*: les mains de l'artiste de VV tiennent lieu, en quelque sorte, de table de montage qui ne manque pas de capacités d'effets spéciaux.

### Il existe chez les communautés de langues des signes des formes d'art, comme le *Visual Vernacular*, qui émergent de la singularité des langues signées et qui n'ont aucun équivalent dans les langues vocales.

Aux États-Unis, on considère cette forme comme faisant partie de la famille de la poésie; en France, un débat esthétique est engagé à ce sujet, mais il est de plus en plus admis par les artistes et leur public que le VV est une forme d'art à part entière. Si elle esthétise la langue, soutiennent les adeptes de cette position, elle se détache néanmoins de la poésie, qui serait héritière de la forme écrite, de ses codes et de ses traditions. Dans cette autonomisation du VV, nous voyons, pour notre part, apparaître une forme d'émancipation.

Ce débat esthétique nous ramène en effet à l'enjeu politique majeur au cœur de la vie des communautés de langues des signes: celui de la quête d'émancipation qui prend forme tout au long de l'histoire de la répression des langues des signes. Celle qui se noue dans l'histoire de l'éducation des Sourds lorsque cette dernière se fait instrument de normalisation, voire d'assimilation, en insistant sur l'acquisition des langues vocales et en rejetant l'usage d'une langue des signes. Voir un des comédiens ayant marqué l'histoire du National Theater of the Deaf de Hartford aux États-Unis, Patrick Graybill, ou encore l'un des artistes les plus en vue de la scène de VV, Peter Cook, raconter ce qu'a signifié pour eux le moment où ils ont pris conscience qu'ils pouvaient créer directement en langue des signes américaine (ASL) permet de comprendre de manière sensible la profondeur et la gravité de l'enjeu. On pense aussitôt à Michèle Lalonde et à *Speak White*...

Il existe donc chez les communautés de langues des signes des formes d'art, comme le VV, qui émergent de la singularité des langues signées et qui n'ont aucun équivalent dans les langues vocales et dans le champ artistique de la majorité

entendante. À la fois art du corps en mouvement, du récit, de l'image et de la scène, le VV, s'il est narratif, revêt un caractère «intermédial» qui fait hésiter à le ranger du côté de la littérature dont il interroge les frontières<sup>4</sup>. Là réside d'ailleurs l'un de ses grands intérêts pour qui s'intéresse à la théorie de l'art.

### «Décoloniser» les disciplines conventionnelles

Il existe aussi, bien sûr, des artistes sourds qui pratiquent les disciplines artistiques conventionnelles: théâtre, arts visuels, cinéma, bande dessinée, etc. Au sein de chacune de celles-ci, on retrouve des œuvres d'artistes qui s'inscrivent dans des courants bien établis. On trouvera ainsi tout un répertoire de théâtre qui maîtrise et s'appuie sur les codes traditionnels de la mise en scène. Les thèmes abordés dans les créations originales témoigneront certes de l'angle donné par l'expérience sourde. L'usage, sur scène, de la langue signée a par ailleurs une incidence esthétique qu'il est possible d'analyser. Cela ne suffit pas, toutefois, à en faire une innovation, contrairement à d'autres expérimentations qui, elles, explorent la manière dont la pratique quotidienne d'une langue signée transforme la pratique artistique. Cette dernière, dès lors, ne peut plus être réduite aux formes et aux disciplines artistiques conventionnelles.

Jolanta Lapiak, par exemple, travaille dans une perspective de déconstruction du phonocentrisme. La culture dominante, nous dit-elle, organise le monde autour de la parole proférée comme centre de gravité. Si on déplace ce centre de gravité pour développer une perspective visuo-centrée et construite à partir de l'expérience sensible d'une langue du corps en mouvement, on découvre le monde d'une façon bien différente. Avec Spill-Propagation –un centre d'artiste autogéré pancanadien dédié à la promotion des pratiques artistiques issues de la communauté de langues des signes–, nous travaillons à explorer cette perspective. En 2014, puis en 2017, l'organisme a tenu deux résidences de création rassemblant une dizaine d'artistes en ce sens. Un *Manifeste de déconstruction du phonocentrisme* a été produit et constitue maintenant une pierre d'assise. Un tel travail exige un examen de conscience et une prise de distance par rapport aux codes intériorisés –une décolonisation en quelque sorte–, puis l'aménagement d'un espace à habiter, à peupler de formes émancipées.

Or, tout ce travail, toute cette création se font dans les conditions de marginalisation que vivent les personnes et les communautés de langues des signes. Tout art, dans ce contexte, est résolument politique. ☺

1. Voir <[ethnologue.com/subgroups/sign-language](http://ethnologue.com/subgroups/sign-language)>.

2. La Fédération mondiale des Sourds est une organisation de défense de droits qui fédère des associations réparties dans plus de 130 pays. Elle a notamment pour mandat de faire progresser à travers le monde la reconnaissance officielle des langues des signes et l'accès à un enseignement bilingue pour les enfants sourds. Elle a un rôle consultatif auprès de l'ONU, qui a inscrit ses revendications à ses chartes.

3. Voir <[bit.ly/VVPhenomena2012](http://bit.ly/VVPhenomena2012)> pour un exemple de VV.

4. Voir J. Châteauvert, «Le tiers synesthète: espace d'accueil pour la création en langue des signes», *Intermédialités: Histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques / Intermédiality: History and Theory of the Arts, Literature and Technologies*, n° 27, 2016 [En ligne].